



Comment? Quand? Quel est mon plan?

Pour avoir une meilleure idée des difficultés financières des Canadiens retraités, ou sur le point de l'être, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) a commandé un sondage¹ réalisé auprès de 1 500 personnes de 50 ans et plus. Grâce au sondage, la CVMO a cerné trois leçons clés que les répondants auraient voulu mieux mettre en pratique dans la planification de leur retraite.

LEÇON 1



ATTENDEZ-VOUS À DES IMPRÉVUS

À l'approche de la retraite, les Canadiens ont souvent de mauvaises surprises même s'ils ont planifié leurs finances. Lorsque ces événements imprévus se produisent, ils constatent qu'ils n'ont pas mis assez d'argent de côté. Voici les trois événements les plus courants :

1. Apporter un soutien financier à un proche.
2. Assumer des frais médicaux.
3. Perdre ses placements ou son revenu.

FAIT Parmi les répondants, 58 % ont vécu des événements importants qui ont remis en question leurs plans financiers².

LEÇON 2



AYEZ UN PLAN DE RETRAITE

Chez les Canadiens ayant l'intention de prendre leur retraite d'ici dix ans, 32 % n'ont établi aucun plan de retraite. Parmi ceux ne sachant pas quand ils prendront leur retraite, cette proportion s'élevé à 48 %³.

FAIT Plus du tiers (35 %) des retraités de moins de 75 ans affirment avoir été forcés de prendre leur retraite plus tôt qu'ils ne l'auraient voulu⁴.

LEÇON 3



OBTENEZ DES CONSEILS SUR LA RETRAITE

9/10

des répondants estiment qu'il est utile d'obtenir des conseils financiers à l'approche de la retraite et pendant celle-ci⁵.

Conseils les plus utiles :

1. Calculez le revenu dont vous aurez besoin plus tard.
2. Planifiez pour éviter de dépenser tout votre revenu de retraite avant votre décès.
3. Préparez-vous à faire face à d'éventuels problèmes de santé.

Ce que vous pouvez faire pour bien vous préparer :

1 **Établissez un plan de retraite dès que possible.** Envisagez de formuler un énoncé de politique de placement (EPP) décrivant vos objectifs, vos préférences et les mesures proactives que vous prendriez dans certaines circonstances.

FORMULER VOTRE EPP ►

2 **Anticipez l'inattendu.** Pensez aux événements qui peuvent perturber un plan de retraite et aux moyens de les gérer. Pour accroître la flexibilité de votre plan actuel, consultez un conseiller.

RÉFLÉCHIR À L'AVENIR ►

3 **Maintenez la communication.** Discutez régulièrement avec votre conseiller, et adaptez vos plans de retraite et de placement à mesure qu'évolue votre situation.

COMMENT FAIRE AFFAIRE AVEC UN CONSEILLER ►

Pour d'autres ressources et conseils sur la retraite, visitez GerezMieuxVotreArgent.ca

¹ Le sondage a été mené au nom de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario par The Brondesbury Group.

² Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. *Étapes de la vie financière des Canadiens âgés*, printemps 2015, p. 9.

³ *Ibid.*, p. 11. ⁴ *Ibid.*, p. 17. ⁵ *Ibid.*, p. 32.